

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Chef de Cabinet  
Conseiller spécial*

Paris, le 23 AOUT 2017

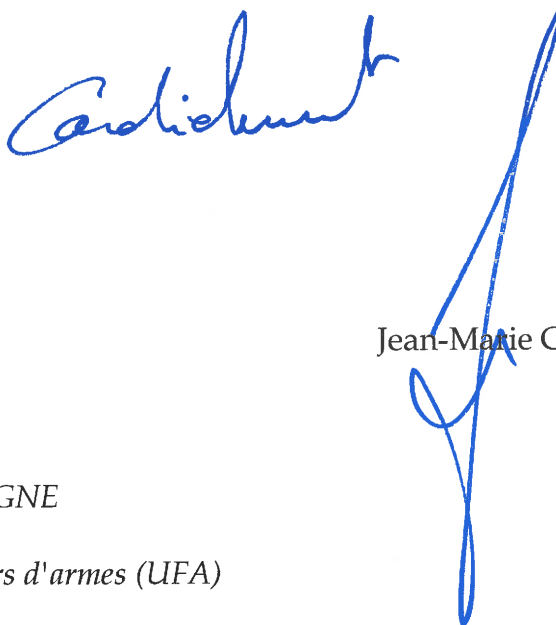
Réf. : 17-024828-D / BDC-SCCI / IB  
V/Réf. : LP : 1K 019 170 2194 2

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur la réglementation encadrant le mode d'acheminement des armes à feu, vers des départements ou territoires d'outre-mer, vers des pays européens ou des pays tiers.

Le ministre, qui a pris connaissance de vos observations avec attention, m'a chargé de saisir Monsieur le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, aux fins d'un examen approprié de votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marie GIRIER

Monsieur Jean-Jacques BUIGNE  
Président  
Union française des amateurs d'armes (UFA)  
BP 132  
38354 LA TOUR DU PIN Cedex

